

# Alma vous informe sur vos données personnelles et le RGPD

Cher Client,

En tant qu'éditeur de logiciels, Alma met en œuvre dans l'élaboration de ses produits la sécurité des accès aux données personnelles au moyen de droits d'accès définis selon différents profils, permettant de gérer cette confidentialité.

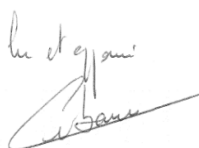
Les données gérées et les traitements assurés par les logiciels Alma sont conformes à leur finalité qui consiste à sécuriser le circuit des préparations stériles et non-stériles.

Alma n'a aucun accès direct aux données renseignées dans les logiciels dont Alma n'assure pas l'hébergement. A ce jour, tous les logiciels édités par le département Santé d'Alma, ainsi que toutes les données qui y sont enregistrées, sont hébergés sur le serveur de l'établissement client ce qui ne nécessite pas pour Alma d'être certifié hébergeur de données de santé.

Dans le cadre de prestation de services ou d'intervention de maintenance, il est possible qu'un salarié d'Alma ait accès à des données personnelles détenues par un client. Les accords de confidentialité déjà en place assurent une protection excluant notamment la diffusion de toute information à des tiers. En outre, Alma s'engage à n'utiliser les données à caractère personnel qu'à la seule fin de remplir ses obligations au titre des prestations de service et ne pourra en aucun cas les utiliser à d'autres fins notamment pour son propre compte ou celui de tiers.

Cordialement,

Denis Crébassa  
Responsable Département Santé

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Crébassa".

## PARAGRAHE : CONFORMITE AU RGPD

Le Fournisseur est attaché au respect des règles de protection de la vie privée de ses clients. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services accessibles respecte la réglementation locale applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ».

### Obligations du Fournisseur vis-à-vis du Client

Le Fournisseur s'engage à :

- Traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet du présent contrat ;
- Traiter les données à caractère personnel que sur instructions documentées du Client ;
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent contrat :
  - S'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
  - Reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel ;
  - Prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut ;
  - Tenir un registre de toutes les catégories de traitement effectuées ;
  - Aider le Client pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données personnelles et pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle ;
  - Mettre en œuvre les mesures de sécurité prévues dans sa déclaration des moyens techniques ;
  - En cas de sous-traitance de tout ou partie du traitement des données personnelles, garantir la protection des données du Client conformément aux règles les plus strictes notamment à travers la signature, au cas par cas, de clauses contractuelles basées sur le modèle de la commission européenne, ou tout autre mécanisme conforme au RGPD, dès lors que les données personnelles du Client sont traitées par un prestataire en dehors de l'Espace Economique Européen et dont le pays n'est pas considéré par la Commission Européenne comme assurant un niveau de protection adéquat.
- Remonter au Client les demandes d'exercice des droits des personnes concernées par les traitements (droit d'accès, de rectification, etc.) ;
- Notifier au Client toute violation de données personnelles dans un délai de 72 heures après en avoir pris connaissance et transmettre au Client la documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente ; - Conserver les données personnelles du Client pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées. De plus, le Fournisseur conserve les données personnelles du Client conformément aux durées de conservation imposées par les lois applicables en vigueur.

Adresse email du DPO du Fournisseur : [contact@pharmacie-vp.fr](mailto:contact@pharmacie-vp.fr)

### Obligations du Client vis-à-vis du Fournisseur

Le Client s'engage à :

- Fournir au Fournisseur les informations nécessaires à la réalisation de ses traitements,

- Fournir au Fournisseur des données personnelles dont la collecte aura été légale, loyale et dont les informations aux personnes concernées auront été effectuées selon les règles du RGPD ;
- Documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par le Fournisseur ;
- Veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le règlement européen sur la protection des données de la part du Fournisseur au travers de son Délégué à la Protection des Données ;
- Superviser le traitement, y compris réaliser le cas échéant les audits et les inspections auprès du Fournisseur